

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MERCREDI 13 JUIN 2018
EMS RESIDENCE LA CHARMAIE – COLLOMBEY-MURAZ**

| | |
|----------------------------|--|
| <u>Présidence</u> | M. Jean-Paul Jotterand |
| <u>Présents et excusés</u> | Voir listes annexées |
| <u>Procès-verbal</u> | Mme Evelyne Verdon, Unité communication de l'HRC |

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 octobre 2017
2. Rapport du Président
3. Comptes 2017
4. Cotisation 2019
5. Elections au Comité et à l'organe de révision
6. Divers et propositions individuelles

M. Jean-Paul Jotterand ouvre l'Assemblée générale 2018 des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais à 18h10 et salue cordialement toutes les personnes présentes.

Le Président adresse ses remerciements à la Résidence La Charmaie et à son Directeur, M. Hervé Fournier, pour son accueil au sein de ce complexe inauguré il y a trois ans et dont les activités sont présentées. Il exprime également sa reconnaissance envers les différents acteurs qui ont permis l'organisation de cette rencontre.

M. Jotterand salue – par ordre aléatoire – la présence de :

- M. Marc-E. Diserens, Président du Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais et conférencier lors de la seconde partie de cette soirée
- M. Pierre Loison, Président du Comité Espace Santé Rennaz et conférencier lors de la seconde partie de cette soirée
- Mme Gretel Ginier, Syndique d'Ormont-Dessous
- Mme Christine Chevalley, Syndique de Veytaux et vice-Présidente de notre Association
- M. Charly Monnard, Syndic de Rennaz
- M. Pierre Rochat, Municipal de la Commune de Montreux et Président de la Fondation des Hôpitaux de la Riviera
- Mme Monique Ruh, Conseillère municipale de la commune de Vionnaz
- M. Cédric Vuadens, Conseiller municipal de la commune de Vouvry
- M. Antoine Lattion, ancien préfet du district de Monthey

M. Jotterand salue enfin le Président de la commune hôte, M. Yannick Buttet, à qui il cède la parole.

Au nom du Conseil municipal et habitants de Collombey-Muraz, M. Buttet souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue. Il exprime la symbolique portée par le lieu où nous nous trouvons, rassembleur puisqu'on y trouve une école pour les 1200 élèves (pour 9100 habitants) et 65 chambres d'EMS. Une commune jeune donc, à qui il tient à cœur d'être attentive à ses aînés et d'instaurer et de préserver un lien intergénérationnel fort. De par sa situation géographique, le lien entre le canton de Vaud et le canton du Valais est également omniprésent à Collombey-Muraz. Aussi, l'Autorité communale est très attentive aux projets mis en œuvre et bien entendu à celui du futur Centre hospitalier de Rennaz dont on sait l'envergure et les enjeux. La Commune a également vu la création de deux maisons de santé et M. Buttet relève l'importance du dialogue et de la complémentarité entre l'hôpital et les cabinets privés. Tous sont des maillons essentiels au dispositif de santé, afin d'offrir aux citoyens des prestations à la hauteur de leurs attentes.

Le vin d'honneur servi à l'issue de l'Assemblée est offert par la Commune de Collombey-Muraz et M. Jotterand profite de la remercier en s'adressant à M. Buttet, qui doit malheureusement nous quitter pour respecter un autre engagement.

Avant d'entrer dans la partie statutaire de cette Assemblée, M. Jotterand propose que le procès-verbal soit tenu par Mme Evelyne Verdon, assistante à la communication de l'HRC. Aucune autre proposition n'étant émise, M. Jotterand l'en remercie par avance.

Les invitations à l'Assemblée ont été envoyées le 25 mai avec l'ordre du jour et le rapport annuel 2017 de l'HRC, par courrier postal. Le mode de convocation et l'ordre du jour ne donnant lieu à aucune remarque, ce dernier sera suivi tel quel.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 octobre 2017

Ce procès-verbal est adopté avec remerciement à son auteure.

2. Rapport du Président

"Il y a quelques jours, j'ai entendu l'expression "Marquer d'une pierre blanche" et je me suis demandé quelle était son origine. Il faut remonter en France, sous l'Empire, pour comprendre sa signification. A cette époque, au sujet du service militaire, soit on était volontaire, soit on était tiré au sort. Le tirage au sort se faisait de la manière suivante : on mettait deux pierres dans un sac (une noire, une blanche) et le désigné devait en sortir une. S'il tirait la pierre blanche, il était exempté de service militaire. C'est donc suite à cette coutume qu'on utilise cette expression lorsqu'on veut noter une période ou un événement particulièrement important et heureux ou positif.

Alors, l'exercice 2017 des Amis de l'HRC est-il à marquer d'une pierre blanche ? Je répondrai sans hésitation OUI et pour plusieurs raisons.

*Sur le plan statutaire tout d'abord, nous avons préparé le futur. L'Assemblée générale du 24 octobre a validé une refonte de statuts datant de 2005, époque où l'Hôpital Riviera-Chablais n'était encore qu'une vision. Le premier but est bien évidemment resté : resserrer les liens entre l'Hôpital et la population – mais les deux autres ont été adaptés suite à la création de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais et à l'ouverture prochaine du site de Rennaz. Il s'agit donc maintenant aussi, pour les Amis de l'HRC, de **soutenir et défendre un service public de qualité sur tous les sites de l'Hôpital** et de **faire découvrir l'Hôpital comme lieu de santé et de soins**. Tout un programme ! Et ceci aussi bien à court, qu'à moyen et à long terme.*

Sur le plan opérationnel ensuite, les démarches entreprises pour assurer la pérennité du fonctionnement de notre Association ont été finalisées courant 2017 à notre entière satisfaction. La gestion administrative, effectuée depuis plusieurs années par la Fondation Miremont, a été reprise à partir du 1^{er} janvier 2018 par l'Hôpital Riviera-Chablais. Et la collaboration avec l'Unité communication de l'HRC, dirigée par Mme Patricia Claivaz, a été renforcée, que cela soit dans l'organisation des manifestations ou la gestion du site internet.

Les bases permettant aux Amis de remplir leur nouvelle mission sont donc en place et je remercie très vivement tous les partenaires concernés pour leur disponibilité et leur compréhension.

Sur le plan des actions enfin, l'année a été riche et mémorable :

- *Les trois visites du chantier de l'hôpital de Rennaz, limitées à 30 personnes par visite pour des raisons de sécurité, ont été à chaque fois complètes et les participants impressionnés par ce qu'ils ont découvert.*
- *L'exposition itinérante "L'Hôpital Riviera-Chablais, c'est le vôtre", décidée et financée partiellement par notre Association en 2016, a pu être présentée au public dans les centres Manor de Vevey et Monthey. Les vernissages officiels des 4 et 19 septembre ont vu la participation de nombreux Amis invités pour l'occasion. Ce vecteur d'information a apporté de nombreux contacts bienvenus tant pour l'Hôpital que pour notre Association.*
- *En plus, nous avons continué à soutenir financièrement la réalisation d'un film documentaire et didactique sur la construction de l'Hôpital, qui sera disponible dès 2019.*

Et qu'en est-il du plan financier ? Il contribue aussi à marquer cette année 2017 d'une pierre blanche puisque, après trois exercices dans le rouge, nous sommes revenus dans le noir ! Le processus de diminution des cotisations, donc des membres, suite à la disparition du journal HopInfo arrive lentement à un niveau stabilisé. L'objectif du Comité est de retrouver au plus vite un "trend" positif. Pour cela, il faut améliorer encore la visibilité de notre Association, expliquer son action, intéresser davantage ses membres et les impliquer encore plus dans la recherche de nouveaux membres. Comme premières mesures concrètes, nous avons planifié deux conférences pour nos membres et leurs connaissances sur des sujets d'actualité, à savoir :

- *En août, sur les soins palliatifs*
- *En novembre, sur l'hypnose médicale.*

D'autre part, vu le succès rencontré, nous allons continuer avec les visites de chantier de l'Hôpital de Rennaz. Une a déjà été organisée le 14 mai dernier, trois autres suivront en août et septembre. Les détails vous seront communiqués dans les divers.

Nous comptons sur vous pour y participer bien sûr, mais aussi pour que vous soyez nos ambassadeurs auprès de la population, que vous la sensibilisiez à l'importance du magnifique projet sanitaire qui est en train de se mettre en place et qu'ils devraient soutenir en l'utilisant... et en devenant membres des Amis.

Ainsi, nous pourrions marquer chacune des années à venir d'une nouvelle pierre blanche !

Merci de votre attention."

3. Comptes 2017

M. Jotterand rappelle que la tenue des comptes et le bouclage ont été effectués par la Fondation Miremont pour la dernière fois. Il se plaît à relever un résultat d'exploitation positif et un bilan sain et commente brièvement les divers chiffres.

| CHARGES | 2017 | 2016 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Presse / imprimés / affranchissements | 0.00 | 6'078.55 |
| Site Internet | 6'666.50 | 7'746.50 |
| Soutien expo itinérante HRC | 0.00 | 30'000.00 |
| Soutien Film HRC | 10'000.00 | 10'000.00 |
| Soutiens divers | 1'000.00 | 0.00 |
| Frais Assemblées | 3'460.85 | 4'787.50 |
| Prestations administratives de tiers | 10'260.00 | 10'800.00 |
| Taxes CCP et autres frais | 1'408.65 | 450.20 |
| TOTAL CHARGES | 32'796.00 | 69'862.75 |

| PRODUITS | 2017 | 2016 |
|-----------------------|------------------|------------------|
| Cotisations et dons | 38'710.20 | 42'000.00 |
| Autres produits | 0.00 | 0.00 |
| TOTAL PRODUITS | 38'710.20 | 42'000.00 |

| | | |
|------------------------------|-----------------|--------------------|
| RESULTAT EXPLOITATION | 5'914.20 | - 27'862.75 |
|------------------------------|-----------------|--------------------|

Bilan 2017

| ACTIFS | 2017 | 2016 |
|---------------------------|-------------------|-------------------|
| Compte de chèques postaux | 177'804.69 | 184'094.49 |
| Impôt anticipé | 0.00 | 0.00 |
| TOTAL ACTIF | 177'804.69 | 184'094.49 |

| PASSIFS | 2017 | 2016 |
|------------------------|-------------------|-------------------|
| Passifs transitoires | 0.00 | 12'204.00 |
| Capital | 100'000.00 | 100'000.00 |
| PP reporté | 71'890.49 | 99'753.24 |
| Résultat de l'exercice | 5'914.20 | -27'862.75 |
| TOTAL PASSIF | 177'804.69 | 184'094.49 |

Avant d'ouvrir la discussion, M. Jotterand donne connaissance du rapport des vérificateurs des comptes, dont les conclusions sont:

Sur la base des vérifications effectuées, nous vous proposons

- a) d'approuver les comptes qui vous sont soumis soit : l'excédent de produits du compte de pertes et profits de Fr. 5'914.20 est porté en augmentation des fonds propres, lesquels s'élèvent ainsi au 31.12.2017 à Fr. 177'804.69,
- b) de prendre acte de notre rapport.

Nous remercions Monsieur Pierre Badoux de l'excellente tenue de la comptabilité et demandons à l'Assemblée de donner décharge au Comité pour sa gestion.

Ainsi fait à Aigle, en deux exemplaires, le 12 juin 2018

Les contrôleurs



 J.-C. Campiche G. Mariétan

M. Mariétan, au nom des vérificateurs, déclare qu'il n'a rien à ajouter au rapport présenté.

Après avoir ouvert la discussion – qui n'est pas utilisée – M. Jotterand propose de passer à l'approbation des comptes 2017.

A main levée, l'Assemblée adopte les comptes 2017 à l'unanimité et donne décharge au Comité pour sa gestion.

M. Jotterand remercie toutes les personnes concernées pour le travail réalisé, ainsi que nos cotisants et donateurs pour la confiance accordée.

4. Cotisation 2019

Malgré la baisse des recettes, le Comité propose le statu quo, soit minimum Fr. 20.-. Ceci est comparable à ce qui se fait dans des associations similaires et nous ne voulons pas prendre le risque que des membres ne renouvellent par leur cotisation en prétextant une augmentation.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité. La cotisation 2019 sera donc maintenue à un minimum de Fr. 20.-.

5. Elections au Comité et à l'organe de révision

M. Jotterand rappelle que les membres du Comité sont élus pour 4 ans et que cette année, seul M. Ernest Cardis arrive en fin de mandat. Celui-ci accepte une réélection et le Comité serait heureux de le voir poursuivre son action très appréciée. Pas d'opposition ni d'autre proposition. Vote par acclamation.

M. Ernest Cardis est réélu pour un nouveau mandat de 4 ans. Merci à lui pour sa disponibilité et de tout ce qu'il apporte à notre Association.

L'an dernier, M. Pascal Gross, Préfet du district de St-Maurice, n'avait pas été remplacé car nous n'avions pas encore de validation définitive pour un candidat que nous voulions "valaisan", afin de respecter les équilibres territoriaux au Comité. M. Jotterand est ravi d'annoncer que la "perle rare" a été trouvée en la personne de M. Hervé Fournier, du Bouveret, ancien directeur de l'Ecole hôtelière César Ritz et directeur de l'EMS La Charmaie. Il a toutes les compétences, les contacts et l'énergie nécessaires pour remplir son rôle au Comité. Pas d'opposition ni d'autre proposition. Vote par acclamation.

M. Hervé Fournier est élu au Comité pour un mandat de 4 ans. Il lui est souhaité la bienvenue avec d'ores et déjà tous les remerciements pour son engagement en faveur de l'Association.

L'organe de révision est composé de deux vérificateurs et d'un suppléant, nommés pour deux ans. M. Jean-Claude Campiche, membre de cet organe depuis de nombreuses années, a annoncé en 2016 qu'il ne renouvellerait pas son mandat. Il est malheureusement absent ce jour, mais M. Jotterand tient à le remercier chaleureusement pour tout le travail qu'il a effectué.

M. Georges Mariétan, vérificateur nommé l'an dernier pour deux ans, continue son activité.

Pour remplacer M. Campiche, le Président propose d'élire comme vérificateur des comptes M. Paul Droz, géomètre à Aigle, actuel suppléant. Au poste de suppléante, c'est Mme Sandrine Moesching-Hubert, architecte et conseillère communale à Bex, qui est proposée. Comme il n'y a pas d'autre proposition, le vote se fait par acclamation.

M. Paul Droz est élu pour un mandat de 2 ans en qualité de vérificateur des comptes. Mme Sandrine Moesching-Hubert est élue suppléante, également pour 2 ans.

6. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été émise de la part de nos membres, mais c'est volontiers que M. Jotterand ouvre la discussion. Aucune observation n'est émise et M. Jotterand rappelle les prochains événements auxquels sont conviés les Amis :

Conférence sur les soins palliatifs

Lundi 27 août, 18.00h, Aigle

Conférence sur l'hypnose médicale

Mardi 6 novembre, 18.00h, Aigle

Visites de chantier Hôpital de Rennaz

- Lundi 27 août, 15.30h (2^e quart de l'alphabet)
- Lundi 03 septembre, 15.30h (3^e quart de l'alphabet)
- Lundi 24 septembre, 15.30h (4^e quart de l'alphabet)

Concernant les visites du chantier, Mme Claivaz précise le mode d'invitation (par ordre alphabétique); si des personnes n'auraient pas pu être présentes à la date annoncée en raison d'un dépassement du nombre d'inscrits, elles se trouveront en priorité sur la liste de la visite suivante.

Avant de clore la partie statutaire, M. Jotterand adresse ses remerciements :

- à toute l'équipe de la Fondation Miremont qui a maintenant terminé de manière exemplaire son activité en faveur de notre Association.
- à l'Unité de communication élargie de l'HRC qui nous apporte soutien logistique depuis le début de l'année et appui créatif pour nos actions.
- aux membres du Comité pour leur engagement très apprécié
- et bien sûr à tous les membres des Amis, pour leur fidélité et leur intérêt au développement d'une offre sanitaire de qualité dans la région.

L'Assemblée générale est close à 18h45. Elle est suivie des conférences suivantes :

- **"Point de situation sur la construction de l'hôpital de Rennaz et futures missions des sites de Monthey et de Vevey" par M. Marc-E. Diserens, Président du Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera-Chablais et**
- **"Une zone para-hospitalière au service de la population et de l'Hôpital Riviera-Chablais" par M. Pierre Loison, Président de Espace Santé Rennaz.**

Leurs présentations sont disponibles sur le site internet de l'Association (www.hopitalrivierachablais.ch rubrique Amis).



Jean-Paul JOTTERAND

Vevey, le 29 juillet 2018 JPJ/ eve

Annexes : listes des personnes présentes et excusées